

Réf: Dossier 253011

Avis de constitution

SOCIETE « KOFFI CATERPILAR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE A PROXIMITE DU
COLLEGE LES VALLEES, Lot 4243, Ilot 388

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOFFI CATERPILAR »

Objet : La société KOFFI CATERPILAR a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

VENTE DE PIECES DETACHEES CAT, LOCATION D'ENGINES, OUVERTURES DE VOIES, DECAPAGE & TERRASSEMENT;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise en location gérance de tout fonds de commerce. L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE A PROXIMITE DU COLLEGE LES VALLEES, Lot 4243, Ilot 388

Dirigeant(s) M KOUAME KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10876 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70331/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

